
2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)

Liquides inflammables, Catégorie 3, H226
Contient . Peut déclencher une réaction allergique.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F; R11

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P102: Tenir hors de portée des enfants.
P210b: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseil supplémentaire

Contient . Peut déclencher une réaction allergique.

Identificateur de produit selon SGH

éthanol, CAS-No. 64-17-5, CE-No. 200-578-6
Menthol, CAS-No. 89-78-1, CE-No. 201-939-0
Niaouli oil, CAS-No. 8014-68-8, CE-No. 310-217-5
Tea tree oil, CAS-No. 68647-73-4, CE-No. 285-377-1

Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE



F - Facilement inflammable.

Phrase(s) de risque

R11: Facilement inflammable.

Phrase(s) de sécurité

S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles
- Ne pas fumer.
S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précaution d'usage.
S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseil supplémentaire

Contient . Peut déclencher une réaction allergique.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Aucun(e).

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

3. Composition/informations sur les composants

Caractéristiques chimiques

Solution alcoolique à base d'ingrédients actifs

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
éthanol	50% - 60%	Flam. Liq. 2 H225	F; R-11	CAS-No.: 64-17-5 CE-No.: 200-578-6 Index-No.: 603-002-00-5
Menthol	1% - 2.5%	Skin Irrit. 2 H315	Xi; R-38	CAS-No.: 89-78-1 CE-No.: 201-939-0
Niaouli oil	0.1% - 1%	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, Asp. Tox. 1 H304, Aquatic Chronic 2 H411, Flam. Liq. 3 H226	Xn,N; R-10-38-43-51/53-65	CAS-No.: 8014-68-8 CE-No.: 310-217-5
Tea tree oil	0.1% - 1%	Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, Asp. Tox. 1 H304, Aquatic Chronic 2 H411, Flam. Liq. 3 H226	Xn,N; R-10-22-38-43-51/53-65	CAS-No.: 68647-73-4 CE-No.: 285-377-1

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Pas de précautions spéciales.
Contact avec la peau	Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial pour la protection des intervenants Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières d'intervention Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Enlever toute source d'ignition. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

Conseils pour les secouristes Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Enlever toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4. Référence à d'autres sections Voir chapitre 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Ethyl alcohol (CAS 64-17-5)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	500 ppm TWA [MAK] 960 mg/m ³ TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	1000 ppm STEL [KZW] (4 X 15) 1920 mg/m ³ STEL [KZW] (4 X 15)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle Non demandé.

Protection individuelle

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains Pas de précautions spéciales.

Protection des yeux Pas de précautions spéciales.

Protection de la peau et du corps Pas de précautions spéciales.

Risques thermiques Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Contrôle d'exposition de l'environnement Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide.
Couleur	Jaunâtre.
Odeur	De menthe.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	6 - 7
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	> 25 °C
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	distance d'inflammation

Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	0.887 - 0.907 g/ml
Hydrosolubilité:	partiellement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:	liquide inflammable
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Risque d'ignition.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
10.4. Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Ethyl alcohol (CAS 64-17-5) Inhalation LC50 Rat = 124.7 mg/L 4 h (IUCLID)
Corrosion/irritation cutanée	Aucun(e).
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun(e).
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.
Cancérogénicité	Une classification comme cancérogène n'est pas possible avec les données disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales	Une classification n'est pas possible avec les données disponibles.
Toxicité pour la reproduction	Une classification n'est pas possible avec les données disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Ethyl alcohol (CAS 64-17-5) Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Oncorhynchus mykiss: 12.0 - 16.0 mL/L [static] 96 h LC50 Pimephales promelas: >100 mg/L [static] 96 h LC50 Pimephales promelas: 13400 - 15100 mg/L [flow-through]
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	48 h LC50 Daphnia magna: 9268 - 14221 mg/L 24 h EC50 Daphnia magna: 10800 mg/L 48 h EC50 Daphnia magna: 2 mg/L [Static]
12.2. Persistance et dégradabilité	Devrait être biodégradable.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Une bioaccumulation est peu probable.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Les boîtes en carton peuvent être remises aux entreprises de recyclage locales.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Non demandé.
IMO	Non demandé.
ICAO	Non demandé.
Autres Informations	Disposition spéciale 601: les produits pharmaceutiques (médicaments) prêts à l'emploi, fabriqués et conditionnés pour la vente au détail ou la distribution pour un usage personnel ou domestique, ne sont pas soumis aux prescriptions de l'ADR. Produit non dangereux au sens des réglementations de transport par route et par voie ferrée.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP).

Ethyl alcohol (CAS 64-17-5)

Switzerland - Volatile Organic Compounds

present (as long as it deals with distilled spirits, that does not serve for drinking and consumption purposes)

EU - Biocides (1451/2007) -

Present

Existing Active Substances

EU - REACH (1907/2006) - Article

Present

15(1) - Substances Regarded as

Being Registered - Plant Health

Products

EU - REACH (1907/2006) - List of

Present

Registered Substances

Cyclohexanol, 5-methyl-2-(1-methylethyl)-, (1.alpha.,2.beta.,5.alpha.)- (CAS 89-78-1)

EU - Biocides (1451/2007) -

Present

Existing Active Substances

EU - REACH (1907/2006) - List of

Present

Registered Substances

Oils, tea-tree (CAS 68647-73-4)

EU - Biocides (1451/2007) -

Present

Existing Active Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)

Procédure de classification

Méthode de calcul.

**Libellés des phrases
mentionnées aux sections 2 et 3**

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10: Inflammable.
R11: Facilement inflammable.
R22: Nocif en cas d'ingestion.
R38: Irritant pour la peau.
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Mode d'emploi

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.